

# BAROMETRE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE PARIS

Mars 2014

■ ■ ■ **Bilan du 1<sup>er</sup> trimestre 2014 : reprise des immatriculations au RCS (+6%) et augmentation du stock d'entreprises actives. Fort développement des règlements amiables : +27% d'ouvertures de mandats ad hoc et de conciliation (trois fois plus d'emplois salariés concernés) ; hausse de 8% des ouvertures de liquidations judiciaires (+6% de salariés concernés) ; diminution de 34% des ouvertures de sauvegarde et de redressement judiciaire (cinq fois moins d'emplois salariés concernés). Baisse du volume de décisions rendues en contentieux (-11%) ; les ordonnances de référé (-12%) ; et des ordonnances d'injonction de payer (-19%). Les ordonnances sur requête se maintiennent à un niveau stable. Fort développement des règlements amiables des différends ■ ■ ■**

## Inscriptions au Registre du Commerce et des Sociétés (RCS) de Paris

### 365 597 entreprises en activité au 31 mars 2014

Au 31 mars 2014, le stock d'entreprises actives enregistre une hausse de 1,1%, ce qui représente 4 098 entreprises supplémentaires en activité à Paris par rapport au 31 mars 2013.

### Immatriculations et radiations d'entreprises

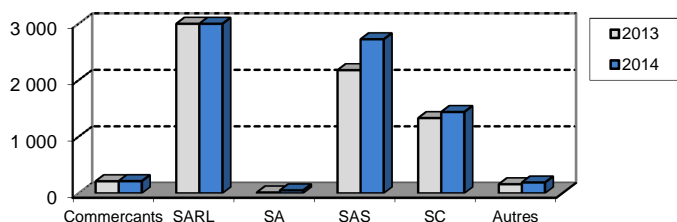
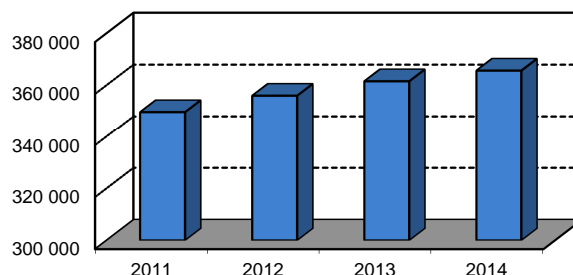
Au 1<sup>er</sup> trim. 2014, le RCS de Paris enregistre l'immatriculation de 8 151 nouvelles entreprises, soit une augmentation de 6% par rapport à 2013.

Les radiations sur déclaration du dirigeant et surtout les radiations d'office par le greffier diminuent de 28%.

### Typologie des dirigeants à la tête des nouvelles entreprises

71% des nouveaux dirigeants sont des hommes, 22% sont des femmes, 7% sont des personnes morales.

Stock des entreprises en activité



## Statut juridique des entreprises commerciales immatriculées

77% des immatriculations concernent des entreprises commerciales. Sont notamment recensées : 42% de SARL, 34% de SAS, 1% de SA ; 3% sont des commerçants. Les sociétés civiles représentent 18% des nouvelles entreprises. Les autres statuts juridiques constituent 2% des immatriculations : SNC, GIE, GEIE, sociétés d'exercice libéral, coopératives, etc ...

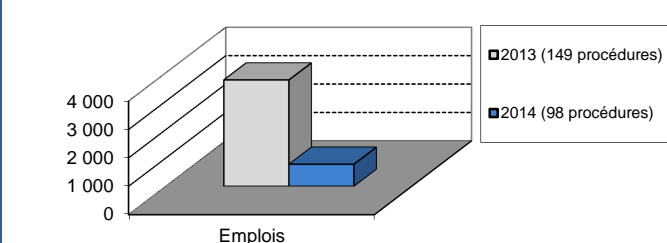
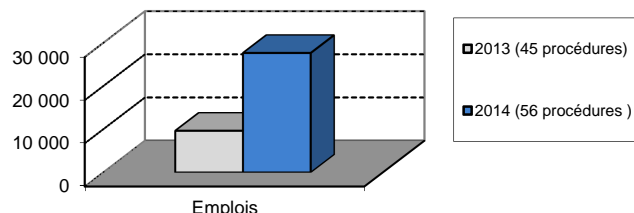
**A noter :** les créations de SAS enregistrent une hausse de 5 points au 1<sup>er</sup> trim. 2014, par rapport au 1<sup>er</sup> trim. 2013, au détriment des SARL principalement qui perdent 7 points.

## Prévention des entreprises en difficulté

**Détection des difficultés :** 564 dossiers d'entreprises en potentielle difficulté ont été ouverts au 1<sup>er</sup> trimestre 2014, soit une baisse de 25% par rapport au 1<sup>er</sup> trimestre 2013.

**Traitement préventif :** 61 demandes de mandat ad hoc et de conciliation ont été présentées au tribunal au 1<sup>er</sup> trimestre 2014, soit 27% de plus qu'au 1<sup>er</sup> trimestre 2013. Celles-ci ont donné lieu à l'ouverture de 56 procédures, soit une hausse de 24% par rapport au 1<sup>er</sup> trimestre 2013.

**Emplois et passifs\* :** 27 669 emplois au 1<sup>er</sup> trimestre 2014, soit près de trois fois plus qu'au 1<sup>er</sup> trim. 2013. Le montant des passifs traités dans le cadre de ces procédures ouvertes a porté sur 3 615 millions € en 2014, contre 631 millions € en 2013, même période.



## Procédures d'observation et de traitement des difficultés

**Sauvegardes :** 4 procédures de sauvegarde ont été ouvertes par le tribunal au 1<sup>er</sup> trim. 2014, contre 30 au 1<sup>er</sup> trim. 2013.

**Redressements judiciaires :** 94 procédures ont été ouvertes au 1<sup>er</sup> trim. 2014, à comparer aux 119 procédures ouvertes au 1<sup>er</sup> trim. 2013, soit une baisse de 21%.

**Emplois\* :** 776 salariés\* au 1<sup>er</sup> trim. 2014, soit presque cinq fois moins qu'au 1<sup>er</sup> trim. 2013.

**Plans en cours :** 866 plans (sauvegarde, continuation ou cession) sont en cours d'exécution au 31 mars 2014, contre 964 au 31 mars 2013.

## Liquidations judiciaires

**Jugements d'ouverture :** 1 008 jugements d'ouverture ont été prononcés au 1<sup>er</sup> trim. 2014, soit 8% de plus qu'en 2013.

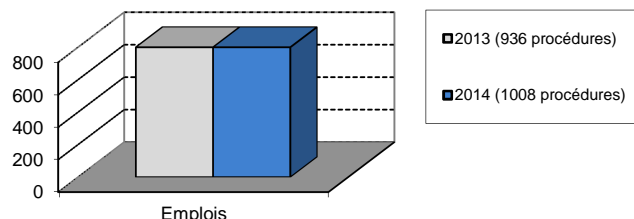
**Emplois\* concernés :** 979 salariés, à comparer avec 924 au 1<sup>er</sup> trim. 2014, soit 6% de plus.

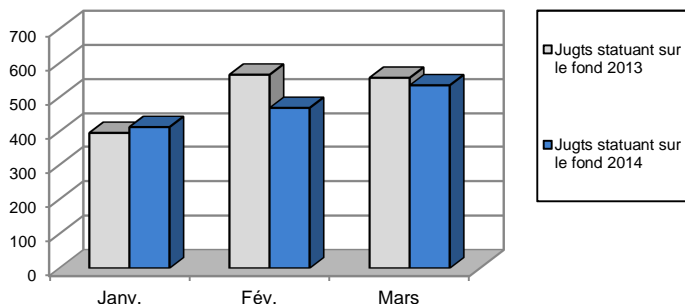
**Procédures en cours :** 7 550 procédures sont en cours devant le tribunal au 31 mars 2014. 850 procédures ont été clôturées au 1<sup>er</sup> trim. 2013, soit une baisse de 15% par rapport à 2013.

Le taux de rotation des dossiers est de 26,6 mois (stock/clôtures).

\* Il s'agit des emplois/passifs déclarés ou connus.

\*\*Ce chiffre inclut les clôtures pour extinction du passif et celles pour insuffisance d'actif.





### Contentieux

**Stock des affaires en cours :** 8 138 affaires sont en cours au 31 mars 2014 (outre 991 affaires de caisses de retraite), contre 8 206 au 31 mars 2013 (outre 1 342 affaires de caisses de retraite).

### Jugements prononcés\* :

1 913 jugements ont été prononcés (dont 1 417 statuant sur le fond)\*, au 1<sup>er</sup> trim. 2014, contre 2 150 au 1<sup>er</sup> trim. 2013

### Mesures d'instruction (fond/référé)

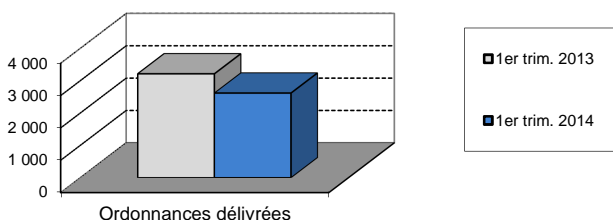
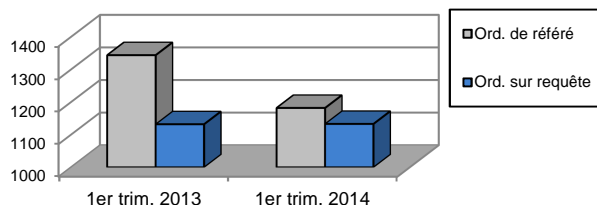
41 mesures d'instruction ont été ordonnées au 1<sup>er</sup> trim. 2014, contre 48 au 1<sup>er</sup> trim. 2013, soit -15%. 34 rapports ont été remis. Les mesures d'instruction en cours étant de 267, le délai moyen de traitement est de 23,5 mois.

\*Ces données excluent les 991 jugements de caisses de retraite.

### Ordonnances rendues

**Référés :** 1 182 ordonnances de référés ont été rendues au 1<sup>er</sup> trim. 2014, soit une diminution de 12% par rapport au 1<sup>er</sup> trim. 2013. Le taux d'acceptation s'établit à 69% (contre 68% en 2013).

**Ordonnances sur requête :** 1 133 ordonnances sur requête ont été rendues au 1<sup>er</sup> trim. 2014, dont 290 rendues par le juge contrôleur des mesures d'instruction, 461 ordonnances relevant de la juridiction du président et 382 ordonnances sur requête relatives au RCS, parmi lesquelles 46 nominations de commissaire aux apports.



### Ordonnances d'injonction de payer

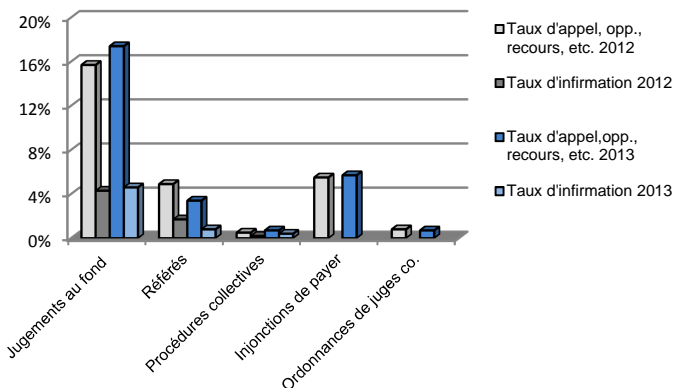
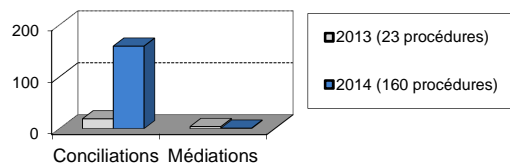
2 617 ordonnances d'injonction de payer ont été délivrées par le tribunal au 1<sup>er</sup> trim. 2014, soit 19% de moins qu'au 1<sup>er</sup> trim. 2013 ; les décisions ont porté sur 29,3 millions € au 1<sup>er</sup> trim. 2014.

Le taux de rejet moyen des ordonnances d'injonction de payer s'élève à 6,3% au 1<sup>er</sup> trim. 2014, contre 5,2% au 1<sup>er</sup> trim. 2013. Le taux d'opposition est de 6,7% au 1<sup>er</sup> trim. 2014 (6,5% au 1<sup>er</sup> trim. 2013).

### Modes amiables de règlement des différends

1 procédure de médiation est intervenue au 1<sup>er</sup> trim. 2014, contre 4 au 1<sup>er</sup> trim. 2013

Au 1<sup>er</sup> trim. 2014, 159 procédures de conciliation ont été ouvertes, à comparer avec 19 au 1<sup>er</sup> trim. 2013.



### Recours, oppositions et infirmations en 2013

En 2013, le tribunal a rendu 5 704 décisions relatives aux litiges au fond. 991 ont fait l'objet d'un appel (17,4%), et 264 ont été infirmées par la cour d'appel, soit 4,6% (4,3% en 2012).

Sur les 5 212 ordonnances rendues en référé, 175 ont fait l'objet d'un appel (soit 3,4%), et 44 ont été infirmées, soit 0,8% (contre 1,7% en 2012).

Sur les 13 340 décisions rendues en procédures collectives\*, 91 ont fait l'objet d'un appel (0,7%) et 53 ont été infirmées, soit 0,4% (0,2% en 2012).

Sur les 12 743 ordonnances rendues en matière d'injonction de payer, 720 ont fait l'objet d'une opposition, soit 5,7%\*\* (5,5% en 2012).

Sur les 8 820 ordonnances rendues par les juges commissaires\*\*\*, 58 ont fait l'objet d'un recours, soit 0,7% (0,8% en 2012).

\* y compris les ordonnances de vente et les créances contestées.

\*\* le taux d'infirmité est en cours de calcul.

\*\*\* hors ordonnances de vente et créances contestées.

Source : greffe du tribunal de commerce de Paris

Le tribunal de commerce de Paris est la première juridiction commerciale de France par le nombre de ses décisions et ses effectifs. Il a rendu 64 489 décisions en 2013. Il est composé de 172 juges bénévoles élus. Les juges, chefs d'entreprise ou cadres dirigeants, sont tous issus du monde de l'entreprise. Le tribunal de commerce assure quatre missions :

- la résolution des litiges entre commerçants, sociétés commerciales et groupes internationaux et des litiges relatifs aux actes de commerce ;
- le traitement des difficultés des entreprises : procédures de négociation confidentielles ou procédures publiques de sauvegarde et de redressement judiciaire pouvant aboutir à un plan, une cession ou une liquidation ;
- la détection préventive des difficultés des entreprises ;
- le contrôle du registre du commerce et des sociétés et des registres légaux tenu par le greffier du tribunal.

Le greffe est une société civile professionnelle de 225 salariés, dont 49 commis-greffiers assermentés, dirigée par quatre greffiers associés officiers publics et ministériels nommés par le Garde des Sceaux. Le greffier assure une double mission juridique et judiciaire. Structure assistant les juges du tribunal de commerce, le greffe gère l'ensemble des registres des entreprises, notamment le registre du commerce des sociétés où sont immatriculées 363 660 entreprises en activité dans Paris intra-muros. Tous dossiers confondus, le greffe de Paris a traité en 2013, 127 800 formalités légales au registre du commerce et des sociétés, et a enregistré 60 600 inscriptions de privilèges et de nantissements.

Sur le site [www.greffe-tc-paris.fr](http://www.greffe-tc-paris.fr), qui a enregistré plus de 2 millions de consultations en 2013, le greffe propose 350 fiches pratiques sur les démarches auprès de ses services et du tribunal de commerce ; il leur permet de réaliser des formalités légales de façon dématérialisée.